

Conférence et Assemblée générale :

Jeudi 22 mars à 10h30 – Nivelles

Nous vous invitons à assister à la rencontre annuelle des membres qui aura lieu dans les locaux de l'Internat global autonome de la Communauté française (rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles) le jeudi 22 mars prochain.

Conférence – débat : à 10h30 précises



Notre invité du jour : Monsieur **Jacques Bredael**, ancien journaliste de la R.T.B.F.

Sujet de la conférence : « ***Autour de la démocratie des crédules*** »

Le développement de la technologie de l'information favorise l'émergence de nouvelles fausses ou douteuses. Elles s'emparent progressivement de l'espace public et envahissent l'esprit de nos contemporains au point de mettre en danger l'avenir de nos démocraties.

Comment y faire face et passer de la démocratie des croyances à celle de la connaissance ?

C'est en s'inspirant des réflexions contenues dans l'ouvrage « *La démocratie des crédules* » du sociologue français Gérard Bronner, que M. Jacques Bredael va tenter de répondre à ces questions.

Assemblée générale :

Immédiatement après la conférence se tiendra l'A.G. statutaire annuelle.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du projet de P.V. de l'A.G. du 23 mars 2017 [Mme KINARD-ROUSSEAU].
2. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées par l'Association en 2017 [M. GAINAGE].
3. Comptes :
 - 3.1. Présentation des comptes de recettes et dépenses en 2017 [Mme HÉRALY].
 - 3.2. Approbation des comptes.
 - 3.3. Décharge au Conseil d'administration.
4. Budget :
 - 4.1. Proposition de budget pour 2018 [Mme HÉRALY].
 - 4.2. Approbation du budget.
5. Excursion et voyages envisagés pour 2018 [MM. DEBOUNY et GAINAGE]
6. Divers.

Faut-il rappeler que l'A.G. est aussi l'occasion, pour ses membres, d'exprimer leur avis sur le fonctionnement de l'Association et sur les activités qu'elle déploie, et de faire, le cas échéant, des propositions concernant les actions qu'elle devrait entreprendre à l'avenir.

C'est la raison pour laquelle nous comptons fermement sur votre présence.

Déjeuner :

À l'issue de l'A.G., un déjeuner préparé par le personnel de l'internat sera servi vers 13h15 aux personnes inscrites dans le délai précisé ci-après.

Inscription obligatoire pour le 15 mars au plus tard, auprès de la trésorière, Mme HÉRALY, par courriel (marcelleheraly@hotmail.com) ou courrier (Allée du Jacquemart, 2 - bte 12 à 1400 Nivelles).

Écot : le repas est offert par l'Association à ses membres; les accompagnants non-membres y sont les bienvenus moyennant paiement de **15 €** d'écot sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S., rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles.

Désistements : veuillez prévenir Mme HÉRALY au plus vite (067/21 32 37).

Le Conseil d'Administration
